

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : ANALYSE DE L'EAU DU SYSTÈME AQUATIQUE ET PARAMÈTRES NORMAUX	NUMÉRO : AQ-2
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries	Version1 : 26.06.09 Version 6 : 26.04.2016 AS
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA :
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 13.10.2010
BUT : Décrire les diverses analyses faites pour contrôler la qualité de l'eau du système aquatique.	

MATÉRIEL :

- Ensemble analytique commercial pour pH et ammoniac
- Bouteille pour analyse en laboratoire
- Thermomètre
- Ensemble analytique pour chlore

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Le travail dans la zone aquatique présente des risques de blessures liées aux chutes et aux décharges électriques.
- Toujours porter des souliers antidérapants et essuyer les planchers mouillés.
- Contacter le technicien en gestion des soins animaliers ou le personnel du SECO via le 3141 pour toutes urgences.

PROCÉDURES :

1. Une fois par année, un échantillon d'eau traitée du système aquatique est analysé en laboratoire pour les éléments suivants :

Élément	Limite acceptable
Sodium	≤ 0.5 ppm
Calcium	≤ 0.02 ppm
Magnésium	≤ 0.01 ppm
Potassium	≤ 0.5 ppm
Cuivre	≤ 0.001 ppm
Fer	≤ 0.01 ppm
Manganèse	≤ 0.001 ppm
Plomb	≤ 0.001 ppm
Zinc	≤ 0.01 ppm
Mercuré	≤ 0.002 ppm
Dureté	≤ 1 ppm
Turbidité	≤ 0.2 UTN

2. Deux fois par semaine, et ce, à différents moments, l'analyse du niveau de chlore libre et total de l'eau est effectuée à partir d'un colorimètre de chlore. Le colorimètre est basé sur la méthode standard utilisant le N,N-diéthyl-p-phénylenediamine (DPD). Les lectures pour le chlore libre et total ne doivent pas excéder 0.01 mg/L. Pour effectuer cette analyse se référer à la P.N.F. **AQ-2a ANALYSE DE L'EAU DU SYSTÈME AQUATIQUE-TEST DE CHLORE**
3. Lorsqu'un bassin fonctionne en circuit fermé, le taux d'ammoniac est mesuré tous les jours. Celui-ci ne doit pas excéder 0.2 mg/L. Le taux est mesuré à l'aide d'un ensemble analytique commercial. Suivre les indications sur l'emballage de l'ensemble analytique.
4. Lorsqu'un bassin fonctionne en circuit fermé, le pH est évalué 2 fois par semaine à l'aide d'un ensemble analytique commercial. Le pH doit se situer entre 6.5 et 8.5. Suivre les indications sur l'emballage de l'ensemble analytique.
5. La température des bassins est quotidiennement vérifiée et consignée. La température doit être de 15°C avec une marge de +/- 1°C.
6. Tout dépassement des paramètres ci-haut mentionnés, quant à la qualité de l'eau, doit entraîner des actions rapides pour rétablir les paramètres normaux. Aviser le technicien en gestion des soins animaliers au poste 3365, celui-ci déterminera les actions à prendre et avisera le vétérinaire.